

RAPPORT FINANCIER

pour la période du 01/09/2020 au 31/08/2021

Comme les années précédentes les comptes ont été établis par Anne MURBACH, Expert-Comptable, ce qui nous permet de vous présenter des états financiers clairs et conformes aux règles.

Le résultat net comptable pour la période du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021 est bénéficiaire, à hauteur de 5 918 €. Pour mémoire, le résultat sur la période précédente (01/09/2019 – 31/08/2020) s'élevait à 32 093 euros, mais comprenait un produit exceptionnel de 28 814 € relatif à un litige concernant l'utilisation du photocopieur. En conséquence, le résultat de l'exercice clos au 31 août 2021 a présenté un équilibre financier et a dégagé un résultat positif comparable à celui de l'exercice précédent.

La situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a continué à bouleverser les activités de la MLC. Les mesures exceptionnelles prises lors du premier confinement en mars 2020 ont continué à s'appliquer lors des périodes de confinement successives. Dès que la situation sanitaire le permettait, la MLC a proposé à ses adhérents des séances de rattrapage des cours pour lesquels aucune solution à distance n'était possible. Cela a permis de limiter le volume des remboursements des ateliers.

La baisse des recettes constatée est due à la fois :

- au report de cotisations lié au premier confinement de mars à mai 2020, imputés sur le présent exercice,
- à l'impossibilité de proposer certains cours durant l'année, impliquant un remboursement partiel des cotisations lorsqu'aucune solution à distance ou aucun rattrapage n'a été possible (par exemple, pour les cours de cirque).
- D'autre part, l'arrêt des animations et des fêtes comme celle du printemps n'a pas permis à la MLC d'assurer la promotion de ses activités auprès d'un large public.

La situation sanitaire très contraignante freine le développement des activités de la MLC et l'adhésion de nouveaux adhérents.

*

* *

L'ensemble des recettes liées aux adhésions, cotisations et stages a baissé de près de 14% par rapport à l'exercice précédent.

Toutefois, malgré les confinements successifs, les stages proposés en présentiel ont remporté un beau succès. Les recettes des stages ont en effet progressé de 22% par rapport à l'exercice précédent.

En parallèle, la baisse de l'activité de la MLC s'est également traduite par une baisse des dépenses de maintenance, de fournitures et des salaires des animateurs des ateliers, permettant à la MLC d'équilibrer ses comptes.

La MLC a, pendant cet exercice, continué à bénéficier de la mise à disposition de ses locaux et de son entretien par la commune ainsi que du maintien à l'identique de la subvention municipale et de bénévoles toujours très participatifs. La gestion rigoureuse de la MLC a, jusqu'à présent, permis de conserver une trésorerie saine et anticipatrice.

Philippe BELNOUE

Trésorier